

❖ REGLEMENT CHAMPIONNAT D'ALGERIE INDIVIDUEL TOUTES CATEGORIES

Article 01 : lors du championnat d'Algérie individuel toutes catégories seront disputés les titres suivants :

- ✓ Champion d'Algérie simple Messieurs
- ✓ Champion d'Algérie simple Dames
- ✓ Champion d'Algérie Double Messieurs
- ✓ Champion d'Algérie Double Dames
- ✓ Champion d'Algérie Double Mixte

Article 02 : Qualification

* **48 Joueurs sont qualifiés et répartis comme suit :**

* 44 joueurs classés de la saison en cours ayant obtenus le plus grand nombre de points au classement National General.

* 04 joueurs choisis par la D.T.N/F.A.T.T.

Article 03 : Déroulement

Les joueurs (ses) seront répartis comme suit :

- ✚ Quarante Huit (48) pongistes qualifiés à cette phase seront répartis comme suit :
- ✚ **Phase 1 :** 32 joueurs seront répartis dans 08 poules de 04 joueurs, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés au tableau 32.
- ✚ **Phase 2 :** 16 têtes de séries, (16 meilleurs classés du classement général), seront qualifiés directement au tableau de 32.
- ✚ **Phase 3 : A partir du ¼ de final les rencontres se jouent au meilleurs de 07 sets,**

NB/Position des têtes de série au tableau :

1 - 2 (1-32),3-4 (16-17),5-8(8-9-24-25),9-16(4-5-12-13-20-21-28-29).

1^{ER} Des Poules :3-6-11-14-19-22-27-30.

2^{eme} Des Poules : 2-7-10-15-18-23-28-31

Article 04 : La désignation des têtes de séries pour le Championnat d'Algérie individuel parmi les joueurs qualifiés se fera en prenant en considération par ordre de priorité :

- ✓ Le dernier classement National.

Épreuve de Double

Pour les épreuves de double des tableaux éliminatoires seront constitués par un tirage au sort intégral tout en éloignant autant que possible les doublettes constituées de joueurs issue d'un même club ou d'une même ligue de wilaya.

La composition des doublettes est ouverte.